

# Les timbres de la Fondation de la faune du Québec

RICHARD GRATTON

**C**haque année depuis quatre ans, la Fondation de la faune du Québec —organisme à but non lucratif— émet une vignette afin de financer en partie ses activités de conservation et de mise en valeur de la faune et de son habitat partout au Québec.

Collectionnées par plusieurs et critiquées par d'autres, ces vignettes, qui étaient jusqu'à maintenant considérées comme de la paraphilatélie, sont de plus en plus populaires auprès des philatélistes depuis qu'elles ont acquis, en avril dernier, une «valeur légale».

10

## LE PREMIER TIMBRE

Le premier timbre, représentant une gélinoise huppée fut émis le 15 septembre 1988. Il s'agissait de l'œuvre du peintre animalier très réputé, Jean-Luc Grondin. (figure 1).



Figure 1

Jean-Luc Grondin était déjà connu des philatélistes canadiens pour avoir produit les quatre magnifiques timbres sur les oiseaux canadiens émis le 22 mai 1986 à l'occasion du 19<sup>e</sup> Congrès international d'ornithologie, tenu à Ottawa du 22 au 29 juin de cette même année (figure 2).

Tiré à 100 000 exemplaires, ce premier timbre de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) n'a reçu qu'un accueil tiède des philatélistes d'ici et des États-Unis. Le timbre n'était considéré que comme un simple dessin d'oiseau dentelé et imprimé sur du papier gommé. La Confédération des caisses d'économie Desjardins du Québec avait accepté de distribuer le timbre dans l'ensemble de son réseau. Malgré cela, on détruisit plus de 75 000 vignettes, soit plus des trois quarts de la production!

Pourtant, le timbre avait été dévoilé en grande pompe à l'Auberge des Gouverneurs, Salon Duquesne à Québec, le 13 juin sous la présidence d'honneur de mon-

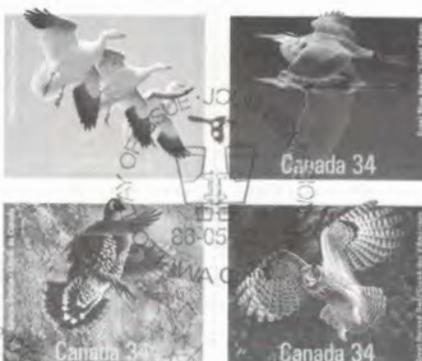


Figure 2

**Une 1<sup>re</sup> ière Québécoise**

La Fondation de la Faune du Québec est heureuse d'annoncer l'édition prochaine d'un timbre pour la conservation des habitats fauniques.

FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

PHILATÉLIE QUÉBEC • SEPTEMBRE 1991 • NO 160

Figure 3

sieur Yvon Picotte, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Un grand nombre d'annonces publicitaires avaient été placées dans les journaux spécialisés (faune et philatélie) (figure 3), mais le timbre, n'ayant aucune utilité légale ou fiscale, ne se vendit que très difficilement. Nous croyons que les chiffres de vente, que je considère personnellement élevés, étaient plutôt associés au fait qu'il s'agissait d'une première et que l'artiste était Jean-Luc Grondin.



Figure 4

On avait même émis 100 feuillets non dentelés, numérotés et signés par l'artiste (figure 4). Ceux-ci sont très recherchés aujourd'hui si l'on considère leur prix de vente à 750\$!

#### LE DEUXIÈME TIMBRE

Dévoilé au Château Champlain, à Montréal, le 19 mai 1989, en présence de Son Altesse Royale le Prince Philip, Duc D'Édimbourg, la seconde œuvre ne reçut pas, non plus, un bon accueil de la part des philatélistes si l'on en juge par les chiffres de vente (voir le tableau).

L'œuvre était signée par Claudio d'Angelo, un autre artiste québécois spécialisé dans le domaine de l'art animalier (figure 5). Les numismates connaissent bien cet artiste car c'est son œuvre qui avait servi, en 1988, à promouvoir la pièce en or de 100\$ du Canada représentant des baleines boréales (figure 6).

Ce deuxième timbre de la FFQ représentait des canards noirs et fut mis en vente le premier octobre 1989. Il était disponible, tout comme le premier, en livret d'un ou de quatre timbres, au coût de 5\$ ou 20\$.

Les caisses populaires Desjardins du Québec avaient aussi tenté tant bien que mal de vendre ces vignettes mais le public et en particulier les philatélistes n'en voulaient pas!

Dès lors, les responsables de la Fondation de la faune du Québec ont entamé de sérieuses démarches afin d'obtenir une utilité légale ou fiscale pour leur vignette, sans laquelle celle-ci ne se vendrait jamais très bien.

#### LE TROISIÈME TIMBRE

Le troisième timbre fut émis le 10 septembre 1990, au coût de 6\$. Il reproduisait l'œuvre du peintre animalier Pierre Leduc représentant des huarts à collier (figure 7).

Les philatélistes canadiens connaissent tous l'émission du 10 avril 1957 illustrant ce fameux canard (figure 8) qui orne aussi nos dollars depuis quelques années.

Voici comment le dépliant publicitaire nous décrit Pierre Leduc : «Né à Valleyfield en 1957, il habite aujourd'hui la ville de Québec. Détenteur d'un baccalauréat en biologie, il a poursuivi ses études complémentaires en cartographie et en



Figure 5



Figure 6

techniques audiovisuelles. Auparavant, il avait suivi des cours de dessin à la Galerie nationale et dans une institution privée.

Depuis 1975, il poursuit une carrière d'illustrateur-graphiste consacrée principalement à l'illustration d'ouvrages scientifiques. Son projet de carrière est de poursuivre intensément son travail d'illustrateur scientifique et de continuer à travailler en étroite collaboration avec des biologistes, biochimistes, spécialistes en foresterie et en agronomie.»

Les chiffres de vente de ce timbre semblaient indiquer une certaine saturation du marché de ce type de vignettes et il devenait de plus en plus pressant d'obtenir une certaine «utilité légale ou fiscale» au timbre de la Fondation de la faune du Québec pour qu'enfin les philatélistes désirent se le procurer.

#### UTILITÉ LÉGALE DE LA PART DU MLCP

Le 14 novembre 1990, la Fondation de la faune du Québec annonçait que le timbre pour la conservation des habitats fauniques aurait une utilité légale à compter de 1991.

En effet, le timbre devra être apposé sur le permis émis annuellement à près de 600 pourvoyeurs (figure 9) ainsi que sur chaque affiche publicitaire des quelques 1 600 dépositaires de permis de chasse et de pêche (utilité administrative) afin d'en assurer la validation (figure 10).

Il sera intéressant pour les philatélistes d'essayer de se procurer les vieux permis des pourvoyeurs ainsi que les affiches publicitaires des dépositaires de permis de chasse et de pêche afin d'avoir dans leur collection une pièce qui a servi!

Grâce à cette annonce, il devenait plus intéressant pour les phila-

12

télistes de collectionner les timbres émis annuellement par la Fondation de la faune du Québec. Plusieurs tentèrent de se procurer les «précurseurs» émis durant les trois premières années et déchantèrent quelque peu, lorsqu'ils virent les prix que ces pièces avaient déjà atteint.

Le catalogue Darnell était le seul à coter ces vignettes. Elles sont inscrites sous les numéros DQ1 à DQ4 à la page numéro 202 du catalogue édité en 1989.

Le premier timbre cotait alors à 10 \$; il se vend aujourd'hui 40 \$. Le second timbre cotait à 7,50 \$; il se vend aujourd'hui 15 \$.

Le troisième timbre n'était pas encore coté mais était disponible au comptoir des caisses populaires à 6 \$; il se négocie aujourd'hui autour de 12 \$.

#### LE QUATRIÈME TIMBRE

Le quatrième timbre de la série fut émis au Salon du camping de Mon-

tréal (Place Bonaventure), le 1<sup>er</sup> avril 1991 au coût de 6 \$. Il représentait des garrots communs. Pour la seconde année consécutive, il s'agissait d'une œuvre du peintre Pierre Leduc.

Cet artiste était d'ailleurs présent au lancement pour y rencontrer le public et signer des timbres. Il était également au dernier Salon des collectionneurs, tenu à la Place Bonaventure, en avril, pour signer ses mini-œuvres (figure 11).

Tout comme les trois premières émissions, ce quatrième timbre est aussi disponible en feuillets de quatre insérés dans un carton protecteur décrivant l'émission. Tout comme dans les anciens PS-14 de la Société canadienne des postes, on peut y trouver les informations suivantes: la date d'émission, les noms de l'artiste, de l'imprimeur et du designer, le tirage et le format des timbres, la dentelure ainsi que le procédé d'impression.

Les quatre premières émissions ont été produites par l'imprimeur Yvon Boulanger (division



Figure 7



Figure 8



Figure 9



Figure 10



de Québecor), considéré comme un imprimeur d'objets de valeur (security printer). On est donc certain que l'on ne retrouvera pas d'ici quelques années des pièces comportant des erreurs d'impression ou autres qui auraient été sorties «par la porte de derrière». Les dirigeants de la Fondation de la faune du Québec sont conscients que de telles pièces tuerait leur marché presque instantanément auprès des philatélistes!

#### L'AVENIR DES ÉMISSIONS DE LA FFQ

Que penser de l'avenir de ces émissions? Devrions-nous les collectionner? Seront-elles un jour cataloguées par les catalogues Scott ou van Dam? Vont-elles augmenter en valeur encore plus? Je ne peux malheureusement pas vous offrir des réponses à ces questions mais seulement mon opinion personnelle.

Je crois que la FFQ va continuer de nous offrir une nouvelle vignette chaque année et que celle-ci sera toujours d'excellente qualité.

Je sais depuis fort longtemps que l'on ne doit pas dire aux autres quoi collectionner. On doit s'amuser en philatélie et si l'on n'a pas de plaisir à collectionner les timbres de la Fondation de la faune du Québec, alors on ne les collectionne pas! Si au contraire, on les

trouve beaux et que de plus ils représentent pour certains une bonne cause, alors allons-y gaiement et achetons-les!

Je ne crois pas que les catalogues Scott ou van Dam vont changer leur politique éditoriale et ins-

En ce qui a trait à leur valeur future, je peux seulement vous répéter ce qu'un vieux sage m'a dit un jour : «Mon garçon, dans la vie on n'est certain de rien sauf de deux choses: la mort et les taxes!».

#### RÉFÉRENCES

1. La Presse, Denis Masse, Chronique de philatélie du 3 février 1990.

2. La Presse, Denis Masse, Chronique de philatélie du 8 décembre 1990.

## DÉPOSITAIRE AUTORISÉ

### PERMIS PÊCHE, CHASSE PIÉGEAGE

1991 - 1992



Timbre pour la conservation des habitats fauniques du Québec.  
Fondation de la faune du Québec

Gouvernement du Québec  
Ministère du Loisir,  
de la Chasse et de la Pêche  
Service des permis

*Gaston Blackburn*  
GASTON BLACKBURN  
ministre

Figure 11

criront ces émissions d'ici quelques années. Cependant le catalogue Darnell continuera de les coter, la maison Darnell étant le distributeur attitré de ces émissions.



Figure 12

## TABLEAU DES QUANTITÉS DE VIGNETTES ÉMISES ET DÉTRUITES

ANNÉE D'ÉMISSION	VALEUR NOMINALE (timbres)	IMPRESSION TOTALE	LIVRETS (1 timbre)	FEUILLETS (4 timbres) (timbres)	VENTES totales	LIVRETS (1 timbre)	FEUILLETS (4 timbres)	DÉTRUITS TOTAL
1988	5\$	100 000	80 000	5 000	23 484	12 172	2 828	76 516
1989	5\$	75 000	55 000	5 000	16 059	9 243	1 704	58 941
1990	6\$	42 000	30 000	3 000	15 797	9 689	1 527	26 203
1991	6\$	42 000	30 000	3 000	??? en cours de vente ???			
1992	6,50\$	42 000	30 000	3 000				

3. Liste de prix de la maison Darnell (mai 1991).

4. Communiqués de presse de la Fondation de la faune du Québec (FFQ), 1988-1991.

5. Communications avec Mona Angers de la FFQ.

6. Dépliants publicitaires d'Ediscom Inc.

# Les timbres de la Fondation de la faune du Québec

RICHARD GRATTON, AQEP

**D**ans Philatélie Québec de septembre 1991, j'avais écrit un article sur les quatre premiers timbres émis par la Fondation de la faune du Québec (FFQ). Depuis lors, trois nouveaux timbres se sont ajoutés à cette collection qui attire de plus en plus l'attention des philatélistes québécois et canadiens.

## La Fondation

La Fondation de la faune du Québec est un organisme sans but lucratif qui finance la réalisation de projets liés à la préservation, à l'amélioration et à la restauration des habitats fauniques québécois.

Depuis 1988, la Fondation émet ses propres timbres. La qualité de sa production ainsi que celle des œuvres choisies pour illustrer les «espèces timbrifiées» méritent bien que les collectionneurs québécois portent une attention toute particulière à ces œuvres d'art miniatures.

Dès ses débuts, la Fondation a mis sur pied un Comité du timbre, composé de philatélistes et d'experts en art animalier qui se réunissent deux fois l'an: la première fois pour approuver le choix de l'espèce et la seconde pour choisir le tableau qui servira à la production du timbre de la FFQ.

La Fondation demande à des artistes québécois de peindre une œuvre originale représentant une espèce en particulier. Le Comité du timbre se réunit ensuite pour évaluer les œuvres soumises. Chaque peinture est analysée par un ou plusieurs experts, généralement des biologistes, du point de vue de la conformation anatomique de l'animal et de son habitat.

La liste des timbres émis jusqu'à présent, comprenant la date d'émission, le nom de l'espèce, la valeur faciale et le nom de l'artiste choisi, est donnée dans le tableau 1.

TABLEAU 1  
TIMBRES DE LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

Émission	Espèce	Valeur faciale	Artiste peintre
3 oct. 1988	Gélinotte huppée	5,00 \$	Jean-Luc Grondin
2 oct. 1989	Canards noirs	5,00 \$	Claudio D'Angelo
10 sept. 1990	Huarts à collier	6,00 \$	Pierre Leduc
2 avril 1991	Garrots communs	6,00 \$	Pierre Leduc
25 mars 1992	Lynx du Canada	6,50 \$	Claire Tremblay
26 mars 1993	Faucon pèlerin	6,50 \$	Ghislain Caron
1er avril 1994	Bélugas	7,00 \$	Daniel Grenier

Depuis les quatre dernières années, la Fondation lance son timbre lors du Salon des collectionneurs de Montréal, organisé par la Fédération québécoise de philatélie, l'Association québécoise des professionnels de la philatélie (AQPP), la Canadian Stamps Dealers Association (CSDA), en collaboration avec la Société canadienne des postes. Exceptionnellement, le timbre de 1992 fut lancé lors de CANADA 92.

## Le cinquième timbre: le lynx du Canada

Le choix de cette espèce démontre une nouvelle voie prise par les membres du Comité du timbre afin de sortir des sentiers battus, en ne choisissant pas seulement des canards ou des oiseaux comme sujet des timbres.

Le lynx (loup-cervier) a déjà fait l'objet d'un timbre-poste du Canada, émis le 18 janvier 1988 (illustration 1). Le catalogue Unitrade utilise le terme loup-cervier pour dé-



Illustration 1

crire cet animal (no 1170). Selon le *Petit Robert*, le loup-cervier est l'autre nom du lynx des régions septentrionales et centrales de l'Europe. Le catalogue Darnell utilise le terme «lynx» pour le décrire (no 1209), même si la Société canadienne des postes a utilisé le nom «loup-cervier» sur le timbre qu'elle a émis.

Le choix du lynx (ill. 2) a été fait avec le souci d'identifier une espèce pour laquelle la perte d'habitats constituait l'une des raisons de la baisse graduelle de la population de ce magnifique félin.

Comme tous les timbres émis jusqu'à présent par la FFQ, le timbre illustrant le lynx est disponible sous trois formes: en livret renfermant un timbre, en feuillet de quatre timbres dentelés et en feuillet de quatre timbres non dentelés, numéroté et signé par l'artiste (ce dernier feuillet, comme nous le verrons plus loin, est à tirage très limité).

10

La peinture avait été réalisée pour la première fois par une artiste québécoise, madame Claire Tremblay. Cette artiste a consacré plusieurs années au graphisme et à l'illustration pour les Services aux étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ses travaux lui ont déjà valu plusieurs prix nationaux.

En 1979, elle entreprend une carrière en illustration scientifique, travaillant en étroite collaboration avec des biologistes. Elle est la principale illustratrice de la *Canadian Encyclopedia* d'Hurtig Publishers. Elle compte à son actif plus d'une centaine d'illustrations pour les quatre éditions de cet important ouvrage de référence.

Comme par les années passées, la FFQ a utilisé le design du timbre annuel pour illustrer sa carte de Noël (ill. 3).

### Émission du timbre à CANADA 92

Le timbre a été lancé exceptionnellement lors de l'Exposition philatélique mondiale de la Jeunesse, *CANADA 92*, le 25 mars à 16 heures, au salon 411 du Palais des Congrès de Montréal. Monsieur Jean Lapointe, artiste et philatéliste bien connu, avait dévoilé l'œuvre de Claire Tremblay.

### Surcharge CANADA 92

Lors de cette grande exposition, la maison Darnell avait fait surcharger, avec la permission de *CANADA 92* et de la FFQ, 2000 carnets du timbre à l'unité (ill. 4) et 250 feuillets de quatre timbres (ill. 5) avec le logo de l'exposition et la surcharge de 3,50 \$.



Illustration 2

Illustration 3



Illustration 4

Illustration 5





Illustration 6



Illustration 8



Illustration 7

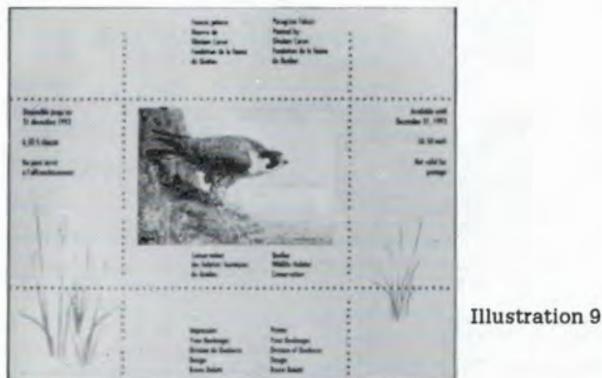


Illustration 9



Madame Lyse Darnell, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et l'artiste Ghislain Caron, lors du dévoilement.

On remarquera que cette opération permit une hausse appréciable de la quantité de timbres vendus durant cette année (voir tableau 3). Ceci permit à la maison Darnell d'amasser théoriquement 10 500 \$ (moins ses frais de production) qui furent distribués, selon madame Lyse Darnell, sous forme de matériel philatélique durant CANADA 92. Malheureusement, aucun bilan ou communiqué de presse ne fut émis par la maison Darnell pour fournir les détails de cette opération de financement au profit des jeunes philatélistes.

Puisqu'aucune partie de la surcharge ne fut versée à la FFQ, cette émission surchargée ne fait pas partie intégrante de la collection des timbres de la FFQ, tout comme les plis Premier jour d'émission distribués dans le commerce.

Ces timbres doivent donc être considérés comme des souvenirs paraphilatéliques d'exposition puisqu'ils n'ont pas d'utilité légale, un peu comme les timbres de Hintonpex 77, d'Exup XI ou de Philabec 80 (ill. 6).

11

#### Le sixième timbre: le faucon pèlerin

Le faucon pèlerin avait déjà fait aussi l'objet d'un timbre-poste canadien (ill. 7). Émis le 18 janvier 1978, dix ans jour pour jour avant le lynx, ce timbre, imprimé selon le procédé offset, était considéré comme très réussi par la plupart des philatélistes canadiens.

En 1984, la France avait aussi émis un timbre montrant un faucon pèlerin (ill. 8): les amateurs de taille-douce avaient été comblés devant la beauté de l'animal illustré. Plusieurs autres administrations postales ont émis récemment des timbres illustrant le faucon pèlerin: la Mongolie, les Nations unies...

Le timbre de la FFQ (ill. 9) avait été dévoilé par le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, accompagné du comédien bien connu Gaston Lepage, lors du Salon des collectionneurs de Montréal, le 26 mars 1993. Monsieur Lepage avait été choisi pour la cérémonie, car il est très impliqué dans la sauvegarde et la protection des oiseaux de proie.

Monsieur Gilles Barras, président-directeur général de la FFQ, avait alors prononcé une allocution dans laquelle il décrivait les multiples objectifs du timbre de la FFQ. En premier lieu, le timbre de conservation sert au financement de projets de protection, d'aménagement, de sensibilisation et d'acquisition de connaissances en matière d'habitats de la faune, partout au Québec. Deuxièmement, le timbre de conservation, de par sa diffusion, constitue lui-même un outil de sensibilisation du public à l'importance de la sauvegarde et de la restauration des habitats fauniques en tant qu'élément de notre qualité

de vie. Et, troisièmement, le timbre constitue un moyen d'encourager et de reconnaître le talent des artistes animaliers du Québec, tout en étant aussi une pièce de collection intéressante pour les nombreux philatélistes.

L'oeuvre du peintre animalier Ghislain Caron avait été choisie par le Comité du timbre au cours de sa réunion du 7 novembre 1991. Les œuvres de Ghislain Caron se retrouvent dans les collections de Domtar, d'Hydro-Québec, de la Société d'énergie de la baie James, d'Environnement Canada, du Service canadien de la faune et, même, du Palais de Buckingham à Londres. En 1989, le gouvernement du Québec avait offert un tableau du peintre montrant un harfang des neiges (emblème aviaire du Québec) au Prince Philip, duc d'Édimbourg, lors de son passage dans la belle province.

**12** La prestigieuse revue des arts graphiques *Applied Arts Magazine* a décerné un prix au concepteur du feuillet de quatre timbres (ill. 10), monsieur Bruno Balatti, dans le cadre de son concours international annuel pour la catégorie du design promotionnel. Plus de 170 pièces étaient en compétition dans cette catégorie, en provenance de nombreux pays, tels le Canada, les États-Unis, l'Irlande, la Yougoslavie, etc. Le jury international regroupait des spécialistes des arts graphiques dans diverses disciplines (photographie, publicité, communications, etc.).

Le feuillet de quatre timbres était aussi finaliste au concours du *International Association of Printing House Craftsmen*. Ceci démontre bien la qualité du travail et le souci du détail des artisans de la production des timbres de la FFQ.

Le feuillet de quatre timbres non dentelés et signé par l'artiste (ill. 11) s'était envolé avant la fin de l'année 1993. Par contre, il restait des timbres à l'unité disponibles à la valeur faciale jusqu'au 31 décembre 1993.

À nouveau, la FFQ avait utilisé le design du timbre pour illustrer sa carte annuelle de voeux (ill. 12).

## • Le septième timbre: les bélugas

C'est avec grand plaisir que nous présentons en primeur aux lecteurs de *Philatélie Québec* le timbre de la FFQ qui sera officiellement dévoilé lors du prochain Salon des collectionneurs de Montréal. Ce magnifique timbre est l'oeuvre du peintre Daniel Grenier et illustre une femelle béluga accompagnée de son jeune (ill. 13).

Cette baleine blanche représente véritablement ce que la population considère comme une espèce menacée au Québec, plus particulièrement dans les eaux du fleuve Saint-Laurent. La couleur rouge grisâtre



Illustration 10



Illustration 11



Illustration 12



Illustration 13



Illustration 14



Illustration 16



Illustration 15

Illustration 17

du jeune béluga est caractéristique des individus n'ayant pas plus d'un an. Durant leur deuxième année, ces mammifères marins prennent une teinte bleu grisâtre qui disparaîtra graduellement. Ils deviendront complètement blancs vers l'âge de six ans.

Depuis 1987, Daniel Grenier se consacre entièrement à son art: ses sujets de prédilection sont les animaux et les paysages sauvages; son médium préféré est l'acrylique sur toile. En 1985, il est boursier de la Fondation de soutien aux arts de Laval. De 1985 à 1990, il participe à diverses expositions de groupe; on le retrouve ainsi au Jardin botanique de Montréal, au Château Frontenac de Québec, de même qu'au Vieux Presbytère de Saint-Bruno. En 1993, il réalise trois murales pour le Centre d'interprétation des mammifères marins à Longue-Pointe, dans l'archipel de Mingan.

À cause de sa conformation et de sa couleur, il semble qu'il soit très difficile d'illustrer ce mammifère marin sur un timbre-poste. Le Canada a émis deux timbres-poste illustrant des bélugas: le premier, d'usage courant, a été émis le 12 janvier 1990 (ill. 14) et avait connu la réprobation de la majorité des philatélistes ayant un tant soit peu de goûт! Il avait été surnommé la «banane blanche». Le second timbre, émis le 10 août 1993, dans le cadre de la série sur les rivières et fleuves canadiens, était beaucoup plus joli (ill. 15). C'est d'ailleurs le plus beau béluga émis par une administration postale jusqu'à présent. Il est vrai que seules les îles Cook avaient déjà émis un timbre-poste montrant un béluga (ill. 16).

Les amateurs de vignettes paraphilatéliques se souviendront certainement du timbre, représentant un dessin d'enfant, qui avait été distribué aux visiteurs lors de CANADA 92 (ill. 17). Cette vignette était d'assez bon goût et se comparait avantageusement à la «banane blanche» canadienne de l'époque !

Lorsque j'avais exposé ma collection thématique sur les grandes baleines à la Maison de la poste en 1990, j'avais demandé à mon bon ami François Brisson de dessiner un cachet d'oblitération représentant un béluga (ill. 18). Cette oblitération a servi pendant plus de six mois et fut apposée sur tout le courrier de la Maison de la poste de Montréal, de même que sur de nombreuses enveloppes et cartes thématiques (ill. 19).

Il existe une oblitération allemande illustrant un béluga et deux dauphins (ill. 20). C'est la ville de Duisburg qui publicise son zoo depuis de nombreuses années. Il existe aussi une carte postale de l'administration des postes allemandes où l'on peut voir deux bélugas avec leur entraîneur au zoo de Duisburg (ill. 21).



Illustration 18

Illustration 19



14



Illustration 20

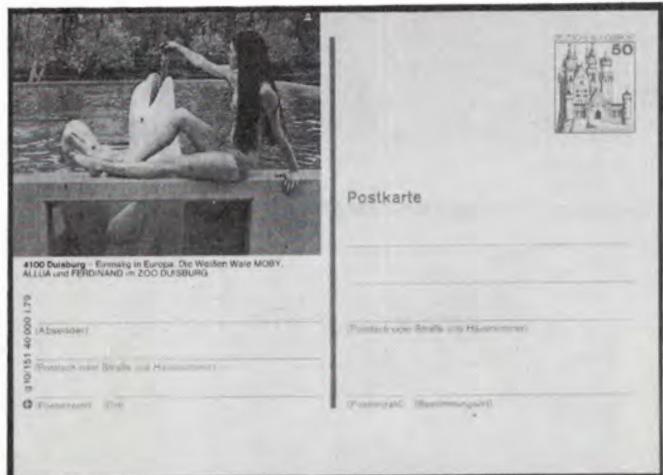


Illustration 21

### Données techniques

Tous les timbres de la FFQ, jusqu'à présent, furent imprimés par le réputé imprimeur montréalais Yvon Boulanger (division de Québecor), selon le procédé de la lithographie (offset) en couleur. Les timbres en carnets et en feuilles furent perforés 13.3 (Instanta). On a utilisé du papier couché et gommé pour l'impression des timbres. Ce papier fut produit par la compagnie Peterborough Converters, soit le même que celui utilisé par les postes canadiennes pour plusieurs de leurs émissions.

Nous terminerons cet article avec les données reçues de la FFQ, soient les quantités de timbres produits, les quantités de timbres vendus et les quantités de timbres détruits. Un quatrième tableau nous donnera la valeur au catalogue des timbres et, enfin, dans le cinquième, je calculerai le rendement de ces émissions.

**TABLEAU 2  
LES QUANTITÉS ÉMISES  
(TIMBRES DENTELÉS ET NON DENTELÉS)**

ÉMISSION	IMPRESSION TOTALE DENTELÉE	LIVRETS UNITÉ DENTELÉS	FEUILLETS 4 TIMBRES DENTELÉS	FEUILLETS 4 TIMBRES NON DENT.
1988	100 000	80 000	5 000	100
1989	75 000	55 000	5 000	150
1990	42 000	30 000	3 000	150
1991	42 000	30 000	3 000	175
1992	42 000	30 000	3 000	225
1993	28 000	20 000	2 000	275
1994	28 000	20 000	2 000	300

Les timbres non dentelés sont émis à des tirages très limités et se vendent entre trois et quatre fois leur valeur nominale. C'est la Fondation qui est la principale bénéficiaire de cette entrée de fonds (plus de 50 000 \$ jusqu'à présent) et ces montants servent, en partie, à défrayer les coûts d'impression et de production des timbres.

**TABLEAU 3  
LES QUANTITÉS VENDUES  
(TIMBRES DENTELÉS)**

ÉMISSION	VENTES TOTALES DENTELÉS	LIVRETS UNITÉ DENTELÉS	FEUILLETS 4 TIMBRES DENTELÉS	MONTANT RECUEILLI DENTELÉS \$
1988	23 496	12 180	2 829	117 480
1989	17 264	10 444	1 705	86 320
1990	15 880	9 772	1 527	95 280
1991	14 815	8 971	1 461	88 890
1992	17 556	10 508	1 762	114 114
1993	la compilation finale n'est pas encore terminée			
1994	en cours de vente			

[Note: Les chiffres fournis dans ce tableau sont très similaires à ceux fournis dans l'article de septembre 1991, les petites variations étant dues à des ajustements d'inventaire effectués par le personnel de la FFQ.]

Tous les timbres non dentelés furent vendus par l'entremise de Darnell Inc., distributeur attitré des émissions de la FFQ. Ces feuillets de quatre non dentelés, numérotés et signés par l'artiste sont très difficiles à trouver et on me dit même qu'il y a des listes d'attente pour les acheteurs !

On peut voir qu'à la fin de l'année 1992, le programme philatélique de la Fondation avait permis d'amasser plus d'un demi-million de dollars qui servirent à la conservation d'habitats fauniques québécois.

**TABLEAU 4  
LES QUANTITÉS DÉTRUITES**

[Le personnel de la FFQ scelle dans des boîtes les timbres non vendus de l'année précédente et l'imprimeur Yvon Boulanger les détruit par incinération et fait parvenir un certificat de destruction à la FFQ. Les quantités suivantes nous furent confirmées par madame Mona Angers, avocate de la FFQ.]

ÉMISSION	TOTAL DÉTRUISTS	POURCENTAGE DÉTRUISTS
1988	75 657	75,66 %
1989	56 813	75,75 %
1990	24 936	59,37 %
1991	23 803	56,67 %
1992	21 707	51,68 %
1993	la compilation n'est pas encore terminée	
1994	en cours de vente	

Si les quantités vendues et détruites ne correspondent pas exactement aux quantités imprimées, c'est que plusieurs timbres sont donnés à des dignitaires, vendus avec des lithographies ou

remplissent leur utilité légale au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Comme on peut le constater, les quantités détruites sont assez importantes. Cependant, nous croyons que compte tenu des faibles tirages des deux dernières années (28 000 au lieu de 42 000 timbres) et considérant que la Société canadienne des postes offre depuis peu à ses abonnés la possibilité d'acheter ces timbres par l'entremise de son service philatélique d'Antigonish (ill. 22), il ne devrait plus y avoir un aussi fort pourcentage de timbres détruits.

D'après les estimations de la FFQ, il serait même possible que l'émission de 1994 soit complètement vendue avant décembre 1994 ! **Avis donc à ceux qui attendent à la dernière minute pour les acheter !**



Illustration 22

**TABLEAU 5**  
**LA COTE DE CES ÉMISSIONS**

[Présentement, seul le catalogue Darnell cote ces timbres. La Maison Darnell est aussi le distributeur attitré de ces émissions.]

ÉMISSION	VALEUR FACIALE	COTE LISTE DARNELL	VALEUR FACIALE	COTE LISTE DARNELL	FEUILLET NON DENTELÉ	COTE LISTE DARNELL
	UNITÉ ÉMISSION	\$	FEUILLET ÉMISSION	\$	ÉMISSION	\$
1988	5,00	75,00	20,00	250,00	75,00	1 200,00
1989	5,00	20,00	20,00	80,00	75,00	300,00
1990	6,00	15,00	24,00	60,00	75,00	300,00
1991	6,00	15,00	24,00	60,00	75,00	300,00
1992	6,50	13,00	26,00	52,00	75,00	300,00
1993	6,50	13,00	26,00	52,00	95,00	95,00
1994	7,00		28,00			

16

De plus, le marchand bien connu *Gary Lyon (Philatelist)* offre régulièrement les timbres de la FFQ dans ses listes de prix, ceux-ci étant similaires à ceux de Darnell.

**TABLEAU 6**  
**RENDEMENT**

J'ai utilisé la fonction *Rate* du programme *Lotus 123* afin de calculer le rendement de ces émissions. Ce calcul a été fait à partir des données suivantes:

1. Achat d'un feuillet à l'unité, d'un bloc de quatre dentelé et d'un bloc de quatre non dentelé et signé par l'artiste;
2. Achat au prix d'émission (valeur faciale);
3. Revente à la pleine cote;
4. Utilisation des cotes Darnell parues dans *Insight 93*.

On devrait normalement diviser le rendement annuel en deux car les marchands rachètent ces timbres à environ 50 % de la cote. Cependant, même avec un rendement ajusté, ces pièces offrent un rendement de plus de 30 % par année en moyenne. Ces timbres sont donc plus qu'intéressants à acquérir du point de vue de l'investissement !

ANNÉE ÉMISSION	COUT ÉMISSION [1993]	COTE DARNELL	RENDEMENT ANNUEL
1988	100 \$	1 525 \$	72 % sur 5 ans
1989	100 \$	400 \$	41 % sur 4 ans
1990	105 \$	375 \$	53 % sur 3 ans
1991	105 \$	375 \$	89 % sur 2 ans
1992	107,5 \$	365 \$	240 % sur 1 an

Il est à remarquer que lorsque le feuillet non dentelé passe de 75 \$ à 300 \$ en un an, cela donne un très bon rendement la première année. Cependant, comme il n'augmente pas autant la seconde année, alors les rendements annuels décroissent pour donner un rendement d'environ 50 % (basé sur les trois premières émissions).

## RÉFÉRENCES

1. Liste de prix de Darnell Inc., revue *Insight 93*, p. 14.
2. Communiqués de la Fondation de la faune du Québec (numéros 87 et 88).
3. Feuilllets promotionnels émis par la FFQ (1992, 1993 et 1994).
4. Communications verbales avec madame Mona Angers, avocate de la FFQ.
5. Liste de prix de Gary Lyon, numéro 93-11.
6. Allocution de monsieur Gilles Barras, président-directeur général de la FFQ (mars 1993).
7. Catalogue *Collections du Canada*, Société canadienne des postes (hiver 1993), page 24.